

La conduite d'entretiens

Objectifs

- Acquérir les méthodes et outils pour optimiser les entretiens annuels et les entretiens professionnels
- Cerner les enjeux et les implications des entretiens et les obligations légales
- Identifier les conditions de réussite et la faisabilité dans son association
- Maîtriser la conduite des entretiens

Programme

- **Les conditions de réussites des entretiens annuels et professionnels :**
 - Identifier les finalités de l'entretien annuel et professionnel
 - Comprendre les enjeux et identifier les craintes et les attentes
- **Préparer les entretiens annuels et professionnels :**
 - Quels outils mettre en place et utiliser ? Savoir s'appuyer sur les outils et supports existants, la place des outils de la formation professionnelle continue,
 - Identifier les notions essentielles de l'entretien ; les objectifs, les points forts, les points à améliorer, les marges d'évolution...
 - Créer un climat de confiance et définir une attitude constructive
- **Conduire l'entretien**
 - Visualiser les étapes du processus d'entretien
 - Maîtriser le processus relationnel et repérer les différents comportements
- **Conclure l'entretien**
 - Valider le plan d'action et les engagements réciproques
 - Prévoir les points intermédiaires de suivi
 - Savoir prendre congé de façon motivante
- **Construire une trame d'entretien annuel et professionnel**
 - Identifier les thèmes
 - Définir les critères d'appréciation

Dates et lieux :

2 février 2021 – Reims
14 octobre 2021 - Strasbourg

Durée :

1 jour - 7 heures

Tarif (hors repas) :

230 € adhérent / 310 € non adhérent

Public(s), Prérequis et modalités d'accès à la formation :

Responsable ressources humaines et de la formation, Directeurs
Formation sans prérequis

Modalités et délais d'accès : voir CGV et bulletin d'inscription

Pour toutes les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour voir comment nous pouvons adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : j.dupont@uriopss-grandest.fr

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques et/ou méthodologiques (80 %)
Exercices pratiques, études de cas/études de situations
Échanges de pratiques au sein du groupe (20 %)
Remise d'un support pédagogique
Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue de la formation.

Méthodes et modalités d'évaluation :

- Évaluation des acquis en cours de formation : quizz
- Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation : questionnaire de satisfaction

Intervenants :

Catherine AUDIAS,
Juriste en droit Social, DESS de droit social et Master Spécialisé en management des structures d'action sociale.

Capacité maximum :

12 personnes

Nombre minimum de participants :

6 personnes

Uriopss Grand Est - 80 avenue du Neuhof - 67100 Strasbourg - Tél. : 03 88 75 06 34 - Fax : 03 88 65 80 07

secretariat@uriopss-grandest.fr / www.uriopss-grandest.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 44 67 064 6867 auprès du préfet de région Grand Est. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
N° SIRET 852 510 411 00014